



Sylvain GERVAIS
Responsable CONTRACTUELS 974
gervais.sylvain@hotmail.fr
Tel : 06.92.24.99.14

mon info contractuels

JANVIER / FEVRIER 2020

Le flash spécial contractuel complète la lettre hebdo 2^{sd} degré réservée aux adhérents.

La maquette des nouveaux concours

L'inspé

Le Ministre M. BLANQUER, devant l'inquiétude des syndicats, a accepté de reculer la date d'application de la réforme des formations M1 et M2 pour la préparation des concours. Le réaménagement de ces formations ne débutera qu'à la rentrée 2021 et pas à celle de 2020 comme initialement prévu. Un peu de répit pour les concernés !

Les concours des lycées agricoles

Les postes mis aux concours 2020

Le JO du 14 décembre publie le nombre de postes mis aux concours de l'enseignement agricole : 41 postes au capesa et capeta dont 11 en sciences et gestion de l'entreprise, 10 en anglais. Neuf postes sont proposés au concours de CPE. 58 places sont mises aux concours de PLP de l'enseignement agricole. Les concours des LP AGRICOLES peuvent être une alternative pour les contractuels. Pensez à vous renseigner.

La rupture conventionnelle

Elle est expérimentée depuis le mois de janvier 2020 pour les contractuels en CDI. Ce dispositif permet de bénéficier d'une indemnité en fonction de l'ancienneté de service et ouvre droit à l'allocation de retour à l'emploi. L'UNSA fonction publique a obtenu la présence d'un représentant syndical lors de l'entretien préalable.

Mes droits

Le congé maternité

Pour pouvoir en bénéficier, l'agent doit avoir au moins 6 mois d'ancienneté. Si c'est le cas, il bénéficie des mêmes droits que les titulaires (16 semaines en tout au 1^{er} enfant)

L'assistant de langue

Vous connaissez peut-être l'assistant de langue étrangère de votre établissement. La procédure de renouvellement de contrat a lieu actuellement (du 8 janvier au 25 février). Voici le lien à lui transmettre pour qu'il ou elle postule pour un nouveau contrat ! On clique [ici](#)

Le recrutement des conseillers en formation continue

La campagne de recrutement des conseillers en formation continue (GRETA) a lieu en ce moment. Des réunions d'information ont lieu dans l'ouest et dans le nord afin de découvrir les missions de ces personnels. Les contractuels disposant d'un diplôme de niveau II peuvent candidater. Certaines autres conditions sont précisées dans la circulaire académique du 27 janvier. Rapprochez vous du SE UNSA pour avoir d'autres informations.

Adhésion / Pour être informé et accompagné, pensez à adhérer !!! Le SE-UNSA, le syndicat utile [ici](#)